Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260723-50_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 23 juillet 2026

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : RICHARD Martine

2026.50 – Dinan Agglomération – Nomination des conseillers membres des commissions thématiques

Dans le cadre de la démarche de co-construction du pacte de gouvernance, le groupe de travail piloté par Jérémy Dauphin et Sandrine Deutschmann a poursuivi ses travaux sur l'architecture des commissions thématiques, présentés lors de la Conférence des Maires du 6 juillet.
En voici les grandes lignes afin de pouvoir identifier au sein du Conseil municipal les élus susceptibles de siéger.

11 commissions thématiques couvrant les grandes politiques publiques de l'agglomération :
1. Relations aux communes, Ruralité et Cohésion
2. Aménagement, Urbanisme et Logement
3. Eau potable et Assainissement
4. Environnement, Transitions et GEMAPI
5. Développement économique, Formation, Emploi et Agriculture
6. Finances et Administration générale
7. Déchets et Économie circulaire
8. Mobilités et Voirie
9. Cohésion sociale, Petite enfance et Santé
10. Sport et Jeunesse
11. Culture, Citoyenneté et Conseil de Développement

Ces commissions, pilotées par les Vice-Présidents communautaires, sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux volontaires, dans la limite de 30 élus par commission.
Chaque commune dispose de 5 sièges au total répartis sur 5 commissions (sauf Dinan 2 élus/commissions).
Chacun de ces 5 élus (conseillers titulaires et suppléants compris) pourra formuler jusqu'à 3 choix de commissions.
La répartition finale sera arbitrée par le groupe de travail « pacte de gouvernance » avant d'être soumise au Conseil communautaire du 28 septembre.

Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260723-50_2026-DE

Sièges à pourvoir et choix de commissions (3 choix par élu – 1 seul choix retenu) :
- M. Benoit HAMON : commissions 4, 3 et 5
- M. Gilles MAYAUX : commissions 10, 11 et 9
- M. Thierry GENSSE : commissions 3, 7 et 8
- Mme Catherine SORGNIARD : commissions 9, 11 et 1
- Mme Muriel DEPARTOUT : commissions 7, 4 et 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide la liste ci-dessus de nomination des conseillers municipaux souhaitant être membres des commissions thématiques de Dinan Agglomération.**

Pour extrait conforme,
Le 23 juillet 2026
Secrétaire de séance
Martine RICHARD

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)